



**Syndicat National FO des Finances Publiques  
SECTION DE LA MOSELLE**

Metz, le 15/12/2015

**Compte - rendu des CAPL MUTATIONS A, B, C au 01/03/2016**

***Ou comment gérer au mieux la pénurie des effectifs en Moselle !***

Lors de ces CAPL, FO-DGFIP a en déclaration liminaire (en annexe) dénoncé avec force **les nouvelles règles de MUTATIONS, coup de massue de la DG.**  
**FO-DGFIP a réaffirmé le droit à mutation pour tout agent.**

**Les réponses de la Direction:**

Les nouvelles règles de mutation seront mises en œuvre dès 2016 tant pour les mouvements nationaux que locaux. Le service RH a suivi une formation sur les nouvelles règles à la DG afin d'accompagner les agents dans leurs demandes et va organiser des réunions sur les sites en janvier 2016.

**L'instruction nationale sur les mutations sera publiée le 18 décembre avec une date limite de dépôt des demandes sous AGORA Vœux fixée au 22 janvier 2016.**

**Sur les restructurations et suppressions de structures :**

FO-DGFIP a dénoncé ces réformes qui se traduisent pour des agents par une mobilité géographique forcée. Les agents de Rémilly, du pôle CE de St Avold, du Cadastre d'Hayange feront leur valise pour une autre résidence.

La Direction va organiser des réunions sur place avec les agents sur les sites sensibles (Pôle CE St Avold -BRF Nancy).

Le périmètre des agents concernés par les restructurations va être établi par la Direction afin de leur faire bénéficier de la priorité pour suivre la mission.

**Sur les suppressions d'emplois :**

FO-DGFIP a dénoncé les 59 suppressions au titre de 2016 pour la Moselle, d'une hauteur jamais égalée.

S'agissant des conséquences directes engendrées pour les agents du fait des emplois supprimés, la Direction a précisé qu'une identification par service des agents impactés c'est-à-dire détenant l'ancienneté administrative la moins élevée (grade, échelon, prise de rang dans l'échelon) sera faite pour les CAPL de mutations à venir avec effet du 01/09/2016.

La Direction compte sur les mutations, promotions et départs en retraite à venir pour en amoindrir les effets !

Pour FO-DGFIP, ces CAPL ont démontré clairement que le 1<sup>er</sup> frein aux mutations ce sont les suppressions et les vacances d'emplois. Il faut colmater les brèches !!!

Mobilité géographique et mobilité fonctionnelle découlant directement des suppressions, fusions de postes et services, l'avenir s'annonce sombre pour les agents de la DGFIP.

A noter la règle de priorité pour suivre la mission transférée s'applique au département seulement et non pas en dehors du département.

### **CAPL cadre A du 14/12/2015**

2 demandes dont 1 demande satisfaite  
Pas de départ vers d'autres départements  
1 arrivée en Moselle

solde des effectifs après mouvement : +12,8

11A supprimés en 2016

**6 postes A vacants (1SIE Metz-Nord, 1Direction, 3 BDV, 1Pôle CE St Avoird)**

22 A sont ALD

FO-DGFIP a fait remarquer que, situation nouvelle, des emplois A sont supprimés dans les brigades de vérification départementales. La sanctuarisation du contrôle fiscal clamée avec force par le DG ne semble plus d'actualité ?

FO-DGFIP a interrogé la Direction sur les affectations futures des cadres A impactés par les réformes de structures. La direction a pris note de nos demandes qui seront réexaminées dans le cadre du prochain mouvement au 01/09/2016. Dont acte.

### **CAPL cadre B du 15 /12/2015**

9 demandes dont 7 demandes satisfaites

1 arrivée en Moselle

3 départs vers d'autres départements

solde des effectifs après mouvement : -32,1 B

24 B supprimés (19B+5B géomètres)

17 postes B vacants

15 B sont ALD

**FO-DGFIP a dénoncé le volume important de postes B vacants tant au niveau national (-2015 B) qu'au niveau local.**

Suite aux changements importants concernant la diminution du nombre de missions structures à 5 pour les B, l'administration nous a informé que les mises à jour ont été faites dans AGORA pour les agents concernés. A suivre...

### **CAPL cadre C du 14/12/2015**

11 demandes dont 3 demandes satisfaites

3 arrivées en Moselle

2 départs vers d'autres départements

solde des effectifs après mouvement : -20,8 C

22C supprimés (20C+2 C agents techniques)

11 postes C vacants

20 C sont ALD

**FO-DGFIP a dénoncé le volume important de postes C vacants tant au niveau national (-1807C) qu'au niveau local.**

**FO-DGFIP condamne cette politique qui entraîne des conditions de travail dégradées et des mutations fermées.**

Réduction des emplois, réduction des effectifs, des services, des implantations administratives et à présent des droits à mutations.

**FO DGFIP a voté contre les 3 mouvements en raison du déficit général chronique des effectifs dans le département.**



**POUR FO-DGFIP plus que jamais exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois et des réformes !**

*Pour toutes vos questions MUTATIONS vous pouvez contacter les élus FO-DGFIP*

**CADRE A**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Laurent CHRETIEN	Stéphane LORIOZ
Régine CAIONE-ANSELMINI	Aimé GENTIT

**CADRE B**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Jean-François GUERDER	Sylvaine LEGRIS
Dominique LEROND	Brigitte MANDERSCHIED
Philippe JAECK	Henrique DA SILVA

**CADRE C**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Christine DE SOUSA	Vanessa HERVIEU
Michael HIERNARD	Dominique OUDIN

Martine HELLERINGER Secrétaire Départemental Expert CAPL



**FO-DGFIP 1<sup>ère</sup> ORGANISATION SYNDICALE EN MOSELLE**

**A VOTRE ECOUTE POUR VOUS DEFENDRE**